

## **PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2013**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 20 heures à la salle municipale, le jeudi 19 décembre 2013, sous la présidence du maire, monsieur Rosaire Ouellet.

Sont aussi présents les conseillers suivants : Monsieur Philippe Roy, madame Martine Hudon, monsieur Rémi Béchard, madame Josée Michaud, madame Carole Lévesque et monsieur Ghislain Duquette.

Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire ouvre la session.

Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente session ont été donnés à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.

Il est prévu à l'ordre du jour le point suivant :

1. Adoption du budget 2014 et du programme triennal des immobilisations.

229-12-2013

### **RÉSOLUTION D'ADOPTION DU BUDGET 2014 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS**

**ATTENDU QUE** le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

**ATTENDU QUE** le Conseil doit également adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016 ;

**EN CONSÉQUENCE,**  
**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY,**  
**APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE**  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le Conseil adopte le budget «dépenses» qui suit pour l'année financière 2014 :

#### **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Administration générale	260 945 \$
Sécurité publique	243 574 \$
Transport	501 751 \$
Hygiène du milieu	377 314 \$
Santé et bien-être	2 500 \$
Aménagement, urbanisme et développement	127 044 \$
Loisirs et culture	137 002 \$
Frais de financement	39 864 \$
Remboursement de la dette à long terme	158 162 \$
Amortissement	(212 912 \$)
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 635 244 \$</b>

Le Conseil adopte le budget «revenus» qui suit pour l'année financière 2014 :

#### **REVENUS**

Taxes	1 439 789 \$
Paiements tenant lieu de taxes	162 \$
Transferts	106 473 \$
Services rendus	34 200 \$
Imposition de droits	113 000 \$
Amendes et pénalités	5 000 \$
Intérêts	2 000 \$
Autres revenus	0 \$
Excédent de fonctionnement affecté et Fonds réservés	52 607 \$
Transfert aux activités d'investissement	(117 987 \$)
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 635 244 \$</b>

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

---

Le Conseil adopte le programme triennal des immobilisations dont le détail est annexé et qui se répartit comme suit :

Années	2014	2015	2016
Dépenses anticipées	10 710 536 \$	6 435 000 \$	210 000 \$

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**230-12-2013**

**FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,**  
la levée de l'assemblée à 20h30.

\_\_\_\_\_  
Rosaire Ouellet, Maire

\_\_\_\_\_  
Sylvie Dionne, Secrétaire-trésorière